

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16 MARS 2023

L'an deux mille vingt et trois, le 16 mars 2023 à 18h00, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à Nedde, sous la Présidence de Madame Mélanie PLAZANET, Présidente.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 9 mars 2023

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Votants	Exprimés	Poste vacant
35	21	9	30	29	1

Pour	Contre	Abstention
29	0	0

Membres présents : BAUDEMONT Dominique, BESNIER Michelle, BIDAUD Jean-Michel, BOSDEVIGIE Jean Pierre, BRUN Patrick, CHABANAT Christine, CHAMPAUD Marc, ECHASSERIAU Vincent, GLANGEAU Delphine, LEBLANC Christian, LENOBLE Monique, MARQUES Evelyne, MUZETTE Thierry, PAQUET Laurent, PLAZANET Mélanie, POURCHET Pierre, SALAGNAT Michèle, SIMON Philippe, SUDRON Frédéric, THEYS Michel

Membres suppléants ayant voix délibérative : LECOMTE Jean-Luc

Membres ayant donné pouvoir : ANOMAN Matthieu à THEYS Michel, BERTRAND Sylvaine à BAUDEMONT Dominique, BODIN Pascal à BIDAUD Jean-Michel, CHADELAUD Michel à PAQUET Laurent, COLIN Juliana à SUDRON Frédéric, GASCHET Gérald à MARQUES Evelyne, GORA Richard à PLAZANET Mélanie, LEVET Elise à BRUN Patrick, LOURADOUE Patricia à CHABANAT Christine.

Membres excusés : BOUR Coline, COUPET Georges.

Secrétaire de séance : LEBLANC Christian

FINANCES

Délibération n° 11-2023 : Compte Administratif 2022 – Budget annexe ZAE des Ribières de Bussy

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2121-14 relatif à la désignation d'un président autre que le président pour présider lors du vote du compte administratif ;

Madame la Présidente indique aux membres du Conseil Communautaire qu'elle ne peut pas prendre part au vote du Compte Administratif du Budget ZAE des Ribières de Bussy.

Monsieur POURCHET est désigné comme Président pour présider la séance pour ce point de l'ordre du jour.

Madame LENOBLE, Vice- Présidente en charge des Finances, présente aux membres du Conseil Communautaire, le Compte Administratif 2022 du Budget annexe ZAE des Ribières de Bussy, dont les résultats sont arrêtés comme suit :

COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET ANNEXE BUSSY

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS
Opérations de l'exercice.....	65 565,40 €	67 664,84 €	0,00 €	53 724,00 €	65 565,40 €	121 388,84 €
Résultats de clôture.....		2 099,43 €		53 724,00 €	0,00 €	55 823,43 €
Résultats reportés.....		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAUX.....	65 565,40 €	67 664,83 €	0,00 €	53 724,00 €	65 565,40 €	121 388,83 €
Restes à réaliser.....					0,00 €	0,00 €
TOTAUX CUMULES.....	65 565,40 €	67 664,84 €	0,00 €	53 724,00 €	65 565,40 €	121 388,83 €
RESULTATS DEFINITIFS.....		2 099,43 €		53 724,00 €		55 823,43 €

Madame LENOBLE précise que le Compte Administratif 2022 du Budget Annexe ZAE des Ribières de Bussy tel que présenté est conforme dans ses écritures au Compte de Gestion 2022 du Budget Annexe des Ribières de Bussy établi par Monsieur le Trésorier de Saint Léonard.

Les membres du Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité de :

- ADOPTER le Compte Administratif 2022 du Budget annexe ZAE des Ribières de Bussy ;
- ARRETER les résultats définitifs tels que définis ci-dessus.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme.
A Eymoutiers, le 29 mars 2023

La Présidente,
Mélanie PLAZANET

Communauté de Communes
des Portes de Vassivière
5, rue de la Liberté
87120 EYMOUTIERS

Acte rendu exécutoire le : 17 AVR. 2023
Publié le : 17 AVR. 2023